

Théories et projet de paysage_APA 6001

3 crédits

Mardi 13h00-16h00, local 4059

Automne 2019

Description : Principales approches théoriques en études paysagères. Identification des dimensions physico-spatiale, socioculturelle et sensible. Contextes disciplinaires, professionnels et culturels variés [<https://admission.umontreal.ca/cours-et-horaires/cours/apa-6001/>].

Sylvain Paquette

Professeur titulaire

École d'urbanisme et d'architecture de paysage

Faculté de l'aménagement

Université de Montréal

Courriel : sylvain.paquette@umontreal.ca

Tél. : (514) 343-6111 (poste 3899)

Local 4126

Description

La question du paysage, au Québec comme ailleurs, témoigne d'enjeux majeurs et suscite de multiples valorisations envers les dimensions qualitatives (ex. : esthétique, patrimoniale, environnementale, identitaire, etc.) des territoires habités. Aussi, ces enjeux posent-ils des défis considérables. Une clarification conceptuelle et un encadrement théorique demeurent toutefois un préalable, tant pour les démarches d'intervention (ex. : planification et projets) que de recherche. Or le paysage renvoie à une pluralité de significations suivant les contextes disciplinaires, les expertises professionnelles ou les représentations collectives qu'il mobilise. Qu'il soit assimilé à une ressource visuelle, à une forme territoriale donnée ou à un regard porteur de valorisations particulières, les conditions contemporaines du paysage obligent d'élargir cette notion aux significations plurielles qu'elle porte et qui font écho aux nouvelles préoccupations sociales en matière d'environnement, de cadre de vie ou de bien-être. À la lumière de ces préoccupations, il importe également de considérer la portée opérationnelle du concept de paysage et les cadres d'action qu'il requiert.

Ce cours sur les théories et les concepts de paysage permettra d'approfondir cette notion structurante de l'aménagement à partir des conceptions du paysage véhiculées notamment en architecture de paysage, en géographie, en esthétique, en écologie du paysage, en psychologie environnementale et plus largement en sciences humaines et en sciences de l'aménagement. L'ensemble des approches conceptuelles abordées entend embrasser les multiples manifestations de l'expérience au paysage.

Ce séminaire prend appui sur les résultats des activités de recherche menées depuis plus d'une vingtaine d'années à la Chaire en paysage et environnement de l'Université de Montréal (CPEUM) et depuis 2003 à la Chaire UNESCO en paysage et environnement de la même institution (CUPEUM). Ce faisant, il tire profit d'une connaissance approfondie des enjeux actuels du paysage qui interpellent des territoires concrets (ex. : paysages urbains, périurbains ou ruraux) comme les principaux acteurs québécois de l'aménagement du territoire (ex. : publics, parapublics et privés).

Objectifs

Ce cours offert aux étudiant(e)s inscrit(e)s aux études supérieures vise à nourrir leurs projets d'étude ou leurs recherches par l'examen critique et l'approfondissement théorique du rôle du paysage dans une variété de problématiques d'aménagement. L'objectif attendu, en termes d'apprentissage, **est d'amener l'étudiant(e) à prendre connaissance et à reconnaître les significations du concept de paysage** par l'examen d'approches théoriques et conceptuelles diverses et **d'en comprendre les applications dans le domaine de l'aménagement**. Plus précisément, ce séminaire permettra aux étudiant(e)s :

- d'identifier, à partir des grands courants de pensée en architecture de paysage, les divers aspects du paysage qui sont habituellement pris en considération, soit les dimensions physico-spatiale, socio-culturelle et sensible;
- d'assurer, plus largement, une bonne compréhension des enjeux actuels qu'interpelle la question du paysage et du projet de paysage en particulier;
- d'illustrer la portée critique des différentes approches conceptuelles et/ou théoriques par l'étude de diverses situations d'intervention ou de recherche appliquée en contexte québécois ou étranger.

Formule pédagogique

La formule du **séminaire de lectures dirigées** est adoptée, ce qui demande **une participation et une implication actives des étudiant(e)s**. Les séances seront composées d'un exposé de durée variable par le professeur qui sera agrémenté de périodes consacrées à la discussion critique de textes ciblés. Lors des séances, les étudiant(e)s doivent donc avoir lu les textes proposés afin de favoriser la compréhension et les discussions. Pour alimenter les échanges, les étudiant(e)s seront également invité(e)s à présenter à tour de rôle un texte de leur choix en lien avec le sujet du séminaire. Par ailleurs, la contribution de **conférenciers invités** permettra d'approfondir, à travers des exemples concrets, différents enjeux et contextes spécifiques d'application du concept de paysage ou de nouvelles préoccupations de nature théorique liées à l'architecture de paysage. Comme pour les autres séances, les conférences seront suivies d'une période de questions et de discussions.

Important : La programmation présentée ci-après est d'abord et avant tout indicative. Des ajustements pourront être apportés pour mieux tenir compte des caractéristiques, des attentes spécifiques et du rythme de progression des étudiants.

Programmation

3 septembre - Introduction au séminaire

Introduction et problématique. Description du plan de cours : objectifs, déroulement des séances, références bibliographiques, évaluation, échéances.

10 septembre - Enjeux d'aménagement et préoccupations théoriques en architecture de paysage

Présentation de l'évolution, au cours des dernières décennies, de l'importance des enjeux du paysage au Québec à l'intérieur des grands débats de préservation, d'aménagement et de développement des territoires au Québec. Illustration des préoccupations théoriques particulières et à la nature des connaissances produites dans le domaine de l'architecture de paysage.

Lectures pour la séance :

Deming, M. E. et Swaffield, S., 2011. Theory/Research/Scholarship/Critique (Chapitre 3), dans Deming, M. E. et Swaffield, S. (dir.), *Landscape Architecture Research : Inquiry, Strategy, Design*. John Wiley & Sons, Inc., Hoboken, New Jersey, pp. 30-47.

Paquette, S., 2007. Les enjeux de paysage au Québec entre logiques de préservation et de développement. *Économie Rurale*, 297-298, pp. 35-48.

I. PRINCIPALES APPROCHES CONCEPTUELLES DU PAYSAGE

17 septembre - Le paysage, formes données et matérielles

Balisage de quelques définitions types du paysage (sens commun). Revue des principales approches conceptuelles développées en géographie (classique), dans les approches visuelles comme en écologie du paysage. Cette première famille d'approches assimile le concept de paysage aux formes matérielles et tangibles du territoire.

Lectures pour la séance:

Poullaouec-Gonidec, P., Domon, G. et Paquette, S., 2005. Le paysage, un concept en débat (Chapitre I), dans Poullaouec-Gonidec, P., Domon, G. et Paquette, S., (dir.), *Paysages en perspective*, Les Presses de l'Université de Montréal, Série « Paysages », Montréal, pp. 19-43.

Domon, G. et Leduc, A., 1995. L'écologie du paysage: nouvelle branche de l'écologie ou nouvelle science du paysage? In G. Domon et J. Falardeau (Eds.), *Méthodes et réalisations de l'écologie du paysage pour l'aménagement du territoire. IVe congrès de la Société canadienne d'écologie et d'aménagement du paysage*, Polyscience Publications Inc., Université Laval, pp. 5-13.

24 septembre - Le paysage, formes construites et intangibles

Revue des principales approches « culturalistes » axées sur les dimensions sensibles du territoire et développées dans les domaines de l'esthétique, de l'architecture de paysage, de la géographie culturelle. Présentation de la théorie de l'« artialisation », des approches développées notamment par J.B. Jackson ainsi que des courants de l'ethnologie du paysage.

Lectures pour la séance :

Berque, A., 1994. Paysage, milieu, histoire. In Berque, A., (dir.), *Cinq propositions pour une théorie du paysage*. Champ Vallon, Collection Pays/Paysages, Seyssel, pp. 11-29.

Besse, J.-M. et Tiberghien G. A., 2003. L'expérience du paysage. In J. B. Jackson, *À la découverte du paysage vernaculaire*, Actes Sud / École nationale supérieure du paysage, Arles, France, pp. 9-34 + Préface de J.B.J., pp. 39-44.

Lenclud, G., 1995. Ethnologie et paysage. In *Paysage au pluriel. Pour une approche ethnologique des paysages*, Éditions de la Maison des sciences de l'homme, Paris, pp. 3-17.

1^{er} octobre - Les approches dialectiques du paysage

Présentation des principales approches dialectiques développées dans une perspective critique vis-à-vis des approches disciplinaires discutées précédemment. Définition du paysage comme concept de qualification sociale et culturelle du territoire.

Lectures pour la séance :

Tress, B et Tress, G., 2001. Capitalising on multiplicity: a transdisciplinary systems approach to landscape research. *Landscape and Urban Planning*, 57 (3-4): 143-157.

Gauché, E., 2015. Le paysage à l'épreuve de la complexité : les raisons de l'action paysagère. *Cybergeo : revue européenne de Géographie* [En ligne], Environnement, Nature, Paysage, document 742, mis en ligne le 03 octobre 2015, consulté le 05 janvier 2017. URL : <http://cybergeo.revues.org/27245> ; DOI : 10.4000/cybergeo.27245

II. ENJEUX DU PAYSAGE ET APPROCHES CONCEPTUELLES REVISITÉES

8 octobre - Paysages et expérience esthétique

Exploration des débats conceptuels dans le domaine de l'appréciation esthétique du paysage interpellant notamment les principaux cadres théoriques en vigueur en esthétique environnemental.

Lectures pour la séance :

Berleant, A., 1988. Aesthetic Perception in Environmental Design, In Nasar, J.L. (Ed.) *Environmental Aesthetics : Theory, Research and Applications*, Cambridge : Cambridge University Press, pp. 84-97.

Carlson, A., 2016. "Environmental Aesthetics", *The Stanford Encyclopedia of Philosophy* (Summer 2016 Edition), In Edward N. Zalta (ed.), [En ligne], Consulté le 7 janvier 2017, <https://plato.stanford.edu/archives/sum2016/entries/environmental-aesthetics/>

15 octobre - Séance de consultation en équipe (travail I)

22 octobre - Semaine d'activités libres

29 octobre - Approches sociales et culturelles en études paysagères

Présentation de diverses approches issues de champs disciplinaires variés (anthropologie, géographie, ethnologie, aménagement, etc.) aptes à saisir les sensibilités des populations entretenues envers les territoires porteurs de valorisation paysagère. Introduction à la notion de bien-être en relation avec le paysage.

Lectures pour la séance :

Larrère, R., 2002. Nature, campagne et paysage : des différents regards et de leur légitimité. In Sylvestre, J.-P. (Dir.), *Agriculteurs, ruraux et citadins, les mutations des campagnes françaises*. Éducagri, Dijon, pp. 193-208.

Luginbühl, Y., 2006. Paysage et bien-être individuel et social, Dans Conseil de l'Europe, *Paysage et développement durable : les enjeux de la Convention européenne du paysage*. Éditions du Conseil de l'Europe, Strasbourg, pp. 33-55.

5 novembre - Concepts de paysage en territoire urbain et périurbain – approche conceptuelle

Identification des enjeux de paysage en territoire urbain montréalais. Exploration des attributs associés à l'identité conceptuelle de l'expression « paysage urbain » à partir de ses multiples manifestations en tant que concept de représentation, d'interprétation et d'intervention eu égard à la ville.

Lectures pour la séance :

Poullaouec-Gonidec, P. et Paquette, S., 2005. Des paysages de l'urbain (Chapitre 9), dans Poullaouec-Gonidec, P., Domon, G. et Paquette, S., (dir.), *Paysages en perspective*, Les Presses de l'Université de Montréal, Série « Paysages », Montréal, pp. 277-320.

Poullaouec-Gonidec, P. et Paquette, S., 2011. *Montréal en paysages*, Les Presses de l'Université de Montréal, Chap. 4.

12 novembre - Paysages urbains nocturnes : un enjeu émergent

Conférencier invité : Sylvain Bertin, Ph.D.

À partir des connaissances disciplinaires et professionnelles concernées, introduction aux enjeux de planification et d'aménagement de la ville de nuit en vue de faire un état des lieux sur la notion émergente de « paysage urbain nocturne ».

Lectures pour la séance :

Bertin, S. et Paquette, S., 2015. Apprendre à regarder la ville dans l'obscurité : les « entre-deux » du paysage urbain nocturne, *Environnement Urbain* [En ligne], Volume 9 | mis en ligne le 19 octobre 2015, consulté le 06 janvier 2017. URL : <http://eue.revues.org/603>

Deleuil, J.-M. et Toussaint, J.-Y. 2000. De la sécurité à la publicité, l'art d'éclairer la ville. *Les annales de la recherche urbaine, Nuits et lumières*, 87, pp. 52-58.

III. PROJET DE PAYSAGE : ASSISES THÉORIQUES ET ILLUSTRATIONS

19 novembre - Projet de paysage en territoire périurbain

Exemple d'application du cadre conceptuel défini pour la lecture des enjeux de paysage en territoire métropolitain montréalais. Présentation d'exemples de projets engagés dans le cadre des activités de la CPEUM (2007-2017) en territoire périurbain.

Lectures pour la séance :

Paquette, S. et Poullaouec-Gonidec, P., 2005. Paysages urbains : Montréal et sa périphérie (Chapitre 10), dans Poullaouec-Gonidec, P., Domon, G. et Paquette, S., (dir.), *Paysages en perspective*, Les Presses de l'Université de Montréal, Série « Paysages », Montréal, pp. 321-353.

26 novembre - Processus d'idéation et design prospectif

Présentation de la démarche de concours « YUL-MTL : paysages en mouvement » organisée en 2011 dans le contexte de la planification et de l'aménagement du corridor d'entrée de ville de Montréal le long de l'autoroute 20 entre l'aéroport et le centre-ville. Illustration des défis de la recherche-action en architecture de paysage à partir d'expérimentations en design urbain.

Une période sera réservée au cours de cette séance pour l'évaluation de l'enseignement en ligne pour ce cours.

Lectures pour la séance :

Document d'appel à participation du concours YUL-MTL, paysages en mouvement
[http://mtlunescodesign.com/docs/projects/YUL-MTL_Reglement_2011-06-09.pdf]

3 décembre – Processus et application du projet de paysage

Intervention de Patrick Marmen, Agent de recherche à la CPEUM.

Présentation du processus de qualité en architecture de paysage et d'un exemple de projet de paysage réalisés dans le cadre d'une démarche de recherche/action de la Chaire en paysage et environnement de l'Université de Montréal.

Lectures pour la séance :

Poullaouec-Gonidec, P., Paquette, S. et P. Marmen, 2016. Habitations Jeanne-Mance : Visions d'aménagement (principes et critères de design), Cahier 3, rapport déposé à la Corporation d'habitation Jean-Mance, Chaire en paysage et environnement de l'Université de Montréal, 30 p. [http://www.paysage.umontreal.ca/uploads/documents/HJM__Cahier3_idéation.pdf]

10 décembre

Présentations orales des étudiant(e)s – séance 1 (Travail 2)

17 décembre

Présentations orales des étudiant(e)s – séance 2 (Travail 2)

Modalités de fonctionnement

Les étudiant(e)s sont invités à consulter régulièrement la plateforme numérique Studium élaborée pour ce cours (<https://studium.umontreal.ca>). En plus de la description des séances, ce portail est enrichi de documents et informations particulières (ex. : matériel pédagogique, calendrier des activités, références bibliographiques, etc.). Les communications à l'ensemble du groupe seront transmises par cette plateforme. Les étudiant(e)s sont également convié(e)s à utiliser au besoin la messagerie de Studium pour faire une demande de rendez-vous avec le professeur en dehors des heures de classe ou pour formuler leurs questions pour tout sujet qui n'aurait pas été abordé sur le portail Studium du cours.

Modes d'évaluation

Le cours comporte différentes activités qui feront l'objet d'une évaluation. Ainsi, les étudiant(e)s seront invité(e)s à produire deux textes, à préparer deux présentations orales, à compléter un court commentaire critique ainsi qu'à participer aux échanges en classe. Les lignes qui suivent présentent ces activités.

I. Production de textes (travail 1 et 2)

Au centre des activités évaluées se trouve la préparation de deux travaux complémentaires menant, à terme, à l'élaboration d'une **réflexion critique envers un enjeu d'aménagement inspirée par les connaissances théoriques issues du domaine de l'architecture du paysage**. Les objectifs et les modalités de réalisation se présentent de la manière suivante¹ :

- Travail 1 / Enjeu de paysage et perspectives théoriques – *travail réalisé en équipe de deux*

Un enjeu de paysage peut être défini comme une préoccupation entretenue par un ou plusieurs groupes d'intervenants à l'endroit des qualités d'un territoire donné, qualités reconnues à partir d'une lecture plurielle du territoire (ex. : esthétique, environnementale, patrimoniale, économique) (Paquette et coll., 2008). Un enjeu émerge généralement lorsque les transformations (pressenties ou réelles) du paysage menacent l'intégrité d'un cadre de vie, d'un champ visuel, d'un environnement, mettent en péril la pratique d'une activité ou limitent la fréquentation d'un lieu (Poullaouec-Gonidec et coll., 2003). Il peut aussi surgir lorsque l'on cherche à attribuer volontairement une qualité à des espaces perçus autrement sans qualité (ex. : friche à requalifier) (Paquette, 2007). Au final, ces préoccupations peuvent se traduire par une variété de démarches de préservation, de mise en valeur et/ou de développement des paysages.

Ainsi, en prenant appui sur un enjeu de paysage concret et actuel (sélectionné en concertation avec le responsable du séminaire²), les étudiant(e)s regroupé(e)s en équipes de deux seront appelé(e)s à :

- i. Présenter l'enjeu de paysage retenu tout en situant la nature des dimensions évoquées (ex. : visuelle, environnementale, culturelle, etc.) qui le caractérisent à partir des

¹ Les modalités de réalisation et les critères d'évaluation détaillés pour les travaux 1 et 2 seront présentés respectivement lors des séances du 24 septembre et du 5 novembre.

² Une liste indicative d'enjeux sera proposée à cette fin lors de la séance du 24 septembre. Les étudiant(e)s ne seront toutefois pas lié(e)s à cette liste pour effectuer leur choix.

différents savoirs et points de vue exprimés par les acteurs visés (ex. : citoyens, élus, professionnels de l'aménagement, médias, etc.);

- ii. Sur la base des dimensions et des points de vue dégagés précédemment, décrire la nature et discuter de la pertinence de concepts et/ou d'approches théoriques qui sont susceptibles d'ouvrir ces préoccupations à une perspective paysagère plus large.

Le travail écrit devra être appuyé de supports visuels appropriés (photographie, croquis, schéma, carte, etc.) et sera réalisé en fonction de l'échéancier suivant :

8 octobre : Identification des membres de l'équipe, sélection de l'enjeu de paysage et des concepts et/ou approches théoriques retenus (1/2 p.)

27 octobre : Remise du travail écrit (3 500 mots maximum excluant les illustrations)³

- Travail 2 / Réflexion critique sur un enjeu de paysage – *travail réalisé individuellement*:

À l'aide des connaissances théoriques pertinentes (en continuité avec le travail 1), il s'agit de développer un point de vue critique sur l'enjeu de paysage retenu sous la forme d'un court article (à l'exemple de la rubrique « Les devoirs de philo » du quotidien Le Devoir⁴). Ce faisant, les étudiant(e)s seront amené(e)s à porter un éclairage nouveau ou différent sur les éléments de la problématique d'aménagement, voire à remettre en question les termes actuels du débat. Étant donné que ce travail représente une occasion d'approfondir la réflexion engagée dans le cadre du travail 1, celui-ci permettra aux étudiant(e)s de développer une pensée distincte et singulière vis-à-vis du premier travail réalisé en équipe.

Les présentations orales et écrites de ce travail seront réalisées selon l'échéancier suivant :

10 et 17 décembre : Présentations orales

20 décembre Remise du travail écrit (2 000 mots maximum)³

2. Présentation orale d'un texte au choix⁵

En vue d'exposer les participant(e)s à une variété de savoirs et d'approches théoriques, les étudiant(e)s sont invité(e)s à présenter à tour de rôle un texte de leur choix en lien avec le sujet du cours. Il peut s'agir d'un article scientifique, d'un chapitre de livre, d'un extrait d'ouvrage publié, etc. qui reflète un intérêt d'études ou de recherche particulier et porte une réflexion sur une approche conceptuelle ou théorique du paysage. La liste bibliographique du présent syllabus représente une banque de références à explorer en ce sens, mais tout autre écrit pertinent pourra être considéré. Le texte sera sélectionné en concertation avec le professeur. Aux fins de cet exercice, les étudiant(e)s sont invité(e)s à préparer un certain nombre de questions que soulève le texte retenu afin d'amorcer la discussion en classe. Un calendrier des présentations sera préparé en considérant, dans la mesure du possible, les différents thèmes abordés au fil des séances.

³ Les travaux remis en retard verront leur note réduite d'un écart de pointage pour chaque jour de retard, et ce, à partir de la date et de l'heure prévues de la remise.

⁴ Cette rubrique peut être consultée à l'adresse suivante : www.ledevoir.com/societe/le-devoir-de-philo.

⁵ Les modalités de réalisation et les critères d'évaluation détaillés pour cette activité seront présentés lors de la séance du 17 septembre.

Les présentations orales seront réalisées lors des séances prévues entre le 1^{er} octobre et le 3 décembre inclusivement. Un calendrier de présentations sera élaboré à cette fin en début de session.

3. Préparation d'un commentaire critique / échanges en classe⁵

De manière complémentaire à l'activité précédente (2), chacun(e) sera convié(e) à préparer un court commentaire critique à la suite de sa présentation orale. En mobilisant des connaissances théoriques pertinentes, ces courts commentaires critiques (500 mots maximum) visent à approfondir la réflexion de l'étudiant(e). Ces commentaires peuvent par exemple formuler une réponse aux questionnements soulevés à la suite de la présentation, identifier de nouvelles questions, évoquer une autre manière de considérer le sujet abordé, voire suggérer, sur la base d'arguments étoffés sur le plan théorique, des pistes de lectures complémentaires.

Pour favoriser cette réflexion et en vue de stimuler les échanges et la collaboration entre les étudiant(e)s, deux personnes désignées préalablement par le professeur seront invitées à intervenir/réagir en classe à la suite de chaque présentation de manière à accompagner leur collègue dans cette réflexion critique. Ce faisant, elles contribueront de façon constructive à la discussion en soumettant, séance tenante, leurs propres points de vue critiques vis-à-vis des questions débattues. Les noms des personnes impliquées seront indiqués au calendrier de présentation élaboré à cet effet en début de session (voir activité 2 : présentation orale d'un texte au choix).

Les commentaires critiques seront à remettre à l'intérieur d'un délai d'une semaine suivant la présentation orale du texte en classe.

Pondération des activités⁶ :

Travaux écrits :

Travail d'équipe 1	30%
Travail individuel 2	45%
Commentaire critique d'un texte	10%

Participation

Présentations orales (texte choisi et présentation finale du travail écrit)	10%
Participation aux échanges en classe	5%

⁶ Les résultats de l'ensemble des évaluations proposées seront communiqués à partir du système de notation littérale (ex. : A+, A, A-, B+, etc.).

Bibliographie sommaire

- Berlan-Darqué, M., Luginbühl, Y. et D. Terrasson, 2007. *Paysages: de la connaissance à l'action*. Éditions Quae, Versailles.
- Berque, A. (dir.), 1994. *Cinq propositions pour une théorie du paysage*, Champ Vallon, Seyssel.
- Besse, J.-M., 2018. *La nécessité du paysage*, Éditions Parenthèses, Marseille.
- Brown, R. D. et Corry, R. C., 2011. Evidence-based landscape architecture: The maturing of a profession. *Landscape and Urban Planning*, 100: 327-329.
- Deming, M. E. et Swaffield, S., 2011. *Landscape Architecture Research : Inquiry, Strategy, Design*. John Wiley & Sons, Inc., Hoboken, New Jersey.
- Doherty, G. et Waldheim, C., 2016. *Is Landscape... ?* Routledge, Abingdon, Oxon ; New York, NY.
- Domon, G. 2017. La prise en compte du paysage dans l'aménagement des milieux ruraux québécois : un regard sur les 35 premières années. Dans Chiasson, G. et coll. (dir.), *Actes du colloque « La ruralité au Québec depuis les États généraux du monde rural (1991) : entre l'action et la recherche, bilan et perspectives. »*. 82e congrès de l'ACFAS, Montréal, mai 2014, p. 25-44.
- Donadieu, P., 2012. *Sciences du paysage. Entre théories et pratiques*. Éditions Tec & Doc, Lavoisier, Paris.
- Donadieu, P., 2002, *La société paysagiste*. Actes Sud/École nationale supérieure du paysage, Arles, France.
- Francheschi, C., 1997. Du mot *paysage* et de ses équivalents dans cinq langues européennes, In Collot, M. (dir.) *Les enjeux du paysage*, Éditions OUSIA, p. 75-111.
- Groth, P. et Bressi, T. W. (dir.), 1997. *Understanding Ordinary Landscapes*. Yale University Press, New Haven et Londres.
- Jackson, J. B., 2003. *À la découverte du paysage vernaculaire*, Actes Sud / École nationale supérieure du paysage, Arles, France.
- Le Floch, S., 1996. Bilan des définitions et méthodes d'évaluation du paysage, *Ingénieries – EAT*, 5 : 23-32.
- Lenzholzer, S., Duchhart, I. et Koh, J., 2013. "Research through designing" in landscape architecture. *Landscape and Urban Planning*, 113: 120-127.
- Paquette, S., Poullaouec-Gonidec, P. et G. Domon, 2005. Le paysage, une qualification socioculturelle du territoire, *Material History Review*, numéro thématique « Identifying with Landscapes / S'identifier au paysage » dirigé par B. S. Osborne, Vol. 62 : 60-72.
- Paquot, T., 2016. *Le paysage*, Éditions La Découverte, France.
- Poullaouec-Gonidec, P. et Paquette, S., 2011. *Montréal en paysages*, Les Presses de l'Université de Montréal.
- Poullaouec-Gonidec, P., Domon, G. et Paquette, S. (dir.); 2005. *Paysages en perspective*, Les Presses de l'Université de Montréal, Série «Paysages», Montréal.
- Roger, Alain (dir.), 1994. *La théorie du paysage en France (1974-1994)*. Champ Vallon, Seyssel.

Règlement universitaire - quelques rappels

Dates limites pour la modification du choix de cours et pour l'abandon d'un cours

(Articles 6.11, 6.12, 7.3 et 7.4 du Règlement des études; article 7 du Règlement relatif aux droits de scolarité et autres frais exigibles des étudiants)

Modification du choix de cours **AVEC** libération de l'obligation d'acquitter les droits de scolarité

- le ou avant le 18 septembre

Abandon d'un cours **AVEC** obligation d'acquitter les droits de scolarité

- le ou avant le 8 novembre

Rappel relatif à une absence à une évaluation – article 9.9 du Règlement des études

Justification d'une absence

L'étudiant doit motiver, par écrit, toute absence à une évaluation ou à un cours faisant l'objet d'une évaluation continue dès qu'il est en mesure de constater qu'il ne pourra être présent à une évaluation et fournir les pièces justificatives. Dans les cas de force majeure, il doit le faire le plus rapidement possible par téléphone ou courriel et fournir les pièces justificatives dans les cinq jours ouvrés suivant l'absence.

Le doyen ou l'autorité compétente détermine si le motif est acceptable en conformité des règles, politiques et normes applicables à l'Université.

Les pièces justificatives doivent être dûment datées et signées. De plus, le certificat médical doit préciser les activités auxquelles l'état de santé interdit de participer, la date et la durée de l'absence, il doit également permettre l'identification du médecin.

Intégrité, fraude et plagiat

Pour prévenir les conséquences du plagiat, l'Université met à la disposition des étudiant(e)s sur le site www.integrite.umontreal.ca/ de l'information, des réflexions, des conseils pratiques et des références portant sur l'intégrité, la fraude et le plagiat.

Soutien aux étudiants en situation de handicap

L'Université de Montréal offre des services de soutien aux étudiant(e)s en situation de handicap, dont des mesures d'accommodement à un examen. Les étudiant(e)s désirant se prévaloir de ces services doivent s'inscrire auprès du Service d'aide aux étudiants (SAE) [www.bsesh.umontreal.ca/accueil/index.htm].